

Pour tout appel  
concernant la sécurité,  
un seul numéro,  
la gendarmerie au **17**.

# L'écho municipal



## Elections

Nous faisons appel à vous pour « tenir le bureau » des élections. Comme vous le savez déjà, cette année, les électeurs seront appelés à se déplacer pour les élections présidentielles **les dimanches 22 avril et 06 mai** puis pour les élections législatives **les dimanches 10 et 17 juin**.

Veuillez nous faire part de vos disponibilités sur ces dates en téléphonant en mairie 04.76.93.65.79 ou par courriel à [mairie.montaud@wanadoo.fr](mailto:mairie.montaud@wanadoo.fr).

## Association Rup'Team#38

L'association propose une matinée diots, **samedi 03 mars** à partir de 10h à la salle des fêtes. Réservez à l'avance au 04.76.91.18.43.

**MATINÉE DIOTS**

Réservez vos diots à l'avance !

réservations  
04 76 91 18 43



**samedi 3 mars**  
à partir de **10h**  
**salle des fêtes de Montaud**

Diots de Savoie au vin blanc  
buvette & frites

+ EXPOSITION DES MOTOS

**RUP'TEAM #38**

L'ASCSM présente:

# Los ChiquiBoum !

FLAMENCO RUMBA & CHANSONS FRANÇAISES



Samedi 10 Mars  
à Montaud (38)  
à partir de 20H salle des fêtes

**VIVA LA MUSICA !**

Prod: DFT-Musiques  
DFT 06 88 83 51 96  
Tarifs: 10€ adulte et 7€ enfant

## Association Sportive Culturelle et Sociale de Montaud

L'ASCSM propose une soirée « Flamenco », le **samedi 10 mars à 20h** à la salle des fêtes. Tarifs adulte 10€ et enfant 7€.

# Rendez-vous



## MARS 2012

**Samedi 3 mars** à partir de 10h – salle des fêtes  
Rup Team 38 – Matinée diots

**Dimanche 4 mars** de 14h à 17h – Ferme de l'Espinasse  
Porte Ouverte – exposition d'orchidées

**Mardi 6** de 9h à 11h30 – salle des fêtes  
Relais Assistantes Maternelles – Temps collectif

**Mardi 6** à 20h30 - salle de la mairie  
Conseil municipal – Réunion publique

**Jeudi 8** à 20h30 - salle des fêtes  
La Fête du Village – Première réunion de préparation

**Samedi 10** à 20h - salle des fêtes  
ASCSM – Soirée Flamenco

**Mardi 13** à 14h - salle des fêtes  
Groupe des Aînés

**Samedi 24** de 9h à 12h - salle des fêtes  
ASCSM – Stage de relaxation

**Mardi 27** à 14h - salle des fêtes  
Groupe des Aînés

**Vendredi 30** à 19h – salle de la mairie  
Montaud Trail Organisation – 3<sup>ème</sup> réunion de préparation

### Saint-Quentin sur Isère

**Mercredi 1<sup>er</sup> mars** - Animathèque -  
Assemblée générale à 20h30

**Dimanche 4 mars** – Théâtre à 15h30 -  
Club Beauregard

**Samedi 17 mars** – Echo du Bas  
Grésivaudan – Concert annuel à 20h30

### Veurey-Voroize

**Samedi 24 mars** – Carnaval du Sou des  
Ecoles

**Jeudi 29 mars** de 16h30 à 20h – Don du  
sang à la maison des associations de  
Noyarey

Plus de rendez-vous sur les sites Internet.

**Samedi 31** – mairie – bureaux fermés

**Samedi 31** à partir de 15h - salle des fêtes  
Sou des Ecoles - Carnaval

## AVRIL 2012

**Du jeudi 5 à 12h au samedi 14 inclus**  
mairie - bureaux fermés

# Informations

## Association du Sou des Ecoles

- Dans le bulletin d'informations de janvier, il a été omis de préciser que la photo de l'article est signée : « Stéphane Vallet, www.stphoto.fr ».
- Pendant les vacances scolaires et toute la période hivernale, l'association propose la **location de raquettes** pour vos balades... Joindre Odile Gerbaux au 04.76.93.66.24.
- **Carnaval** - Rendez-vous samedi 31 à partir de 15h à Côte Maillet (stabulation d'Eric).



# Conseil municipal

**Lors de sa séance du 10 janvier 2012, le Conseil municipal a décidé**

## DROIT DE PREEMPTION

1/ De ne pas faire valoir son droit de préemption, suite à la demande de Maître Aubry-Flaus, notaire à Tullins-Fures, concernant la vente de deux parcelles de terrain sis au Village.

2/ De ne pas faire valoir son droit de préemption, suite à la demande de Maître Aubry-Flaus, notaire à Tullins-Fures, concernant la vente d'une maison située au Village.

## RESTES A REALISER 2011

Dans le cadre de la clôture des comptes de l'année 2011 – tant pour le budget principal que pour le budget du service des eaux - et afin de permettre à Madame la Maire de procéder au mandatement des factures d'investissement,

## Association Communale de Chasse Agréée

L'ACCA vous rappelle les prochains comptages de gibiers, en nocturne, qui se dérouleront les **mardis 27 mars, 10, 17 et 24 avril**. Chasseurs ou non, pour participer, réservez vos places auprès de Marc 04.76.93.63.14.

## Cantine - Garderie

Date limite de commande de vos tickets cantine ou/et garderie : **lundi 19 mars**.

Pour mémoire : vos chèques doivent être libellés à l'ordre du « trésor public ».

Si vous avez oublié de déposer vos chèques à temps, une permanence aura lieu les **mardis 20 et 27 mars** de 16h30 à 17h30, bureau situé au-dessus de la mairie (entrée à l'arrière).

Considérant les tableaux financiers établis par Monsieur Alain Boucaut, conseiller délégué aux finances, d'approuver les restes à réaliser tels que présentés et de reprendre ces sommes dans le budget primitif 2012.



## REFERENT POUR NOUVELLE ASSOCIATION

D'accepter la proposition de Monsieur Robert Ceccon, conseiller municipal, pour être représentant de la Commune auprès de l'Association « La Petite Poule Rousse ».

**Lors de sa séance du 7 février 2012, le Conseil municipal a décidé**

**ATTRIBUTION DES TRAVAUX – FACE BELLE**

d'attribuer le marché à la société GRAVIER Travaux Publics, pour un montant hors-taxes de 58 462,50 €.

**ATTRIBUTION DES TRAVAUX – LES RAMEES Lot 2**

d'attribuer le marché à la société Transalp avec le choix du bois de robinier et de l'inox.

**TRANSFERT DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE – LES RAMEES**

Suite au départ de la société EPURE, d'accepter la proposition de la société H2M PC, avec Monsieur Hugues de Montal ; il terminera le suivi du chantier.

**ACQUISITION DE TERRAIN – LES RAMEES**

l'acquisition à titre gratuit de la parcelle cadastrée lieu-dit « Le Village » section C numéro 337 appartenant à Monsieur Lucien Coing-Roy, Mesdames Renée Navarra et Andrée Coing-Roy.

**REGIE COMMUNE - MODIFICATION**

la modification d'attribution de la régie de recettes comme suit : « Location salle, vaisselle, matériel et sono – Fourniture de photocopies – Vente des carto-guides, livre de recettes et divers en provenance du Parc du Vercors – Vente des carto-guides du Pays de Vinay – Vente de cartes postales et divers. »

**GARDERIE SCOLAIRE**

d'accorder la gratuité de la garderie scolaire à l'ensemble des salariés intervenant au titre de cette garderie, dans leur jour de travail.

**REGIE GARDERIE ET CANTINE - MODIFICATION**

de modifier la délibération de création de la régie de recettes pour la Cantine et la Garderie comme suit : « un fond de caisse de 200 € sera créé »

**EMPLOIS – AUTORISATION DE RECRUTEMENT**

Afin de répondre aux besoins des services notamment scolaires et périscolaires, d'autoriser Madame la Maire à recruter des agents non titulaires saisonniers.

**EMPLOIS/HEURES**

**COMPLEMENTAIRES**

Afin de répondre aux besoins des services, tant pour le scolaire que pour la commune, d'autoriser la réalisation d'heures complémentaires. Ces heures qui resteront exceptionnelles, selon les circonstances, seront soit récupérées par l'agent, soit rémunérées.

**MISE A DISPOSITION DE LA SALLE**

Le projet de règlement de mise à disposition sera examiné par le Conseil dès qu'il aura été présenté aux personnes intéressées.

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

de valider le document présenté par la société Gerisk et d'approuver le DICRIM présenté.

**SACEM – CONTRAT ANNUEL**

d'accepter la proposition pour la réalisation, chaque année, de plusieurs événements. Le coût est de 125€.



**REFERENT POUR NOUVELLE ASSOCIATION**

de nommer le Maire, pour être représentant de la Commune auprès de l'Association « La Fête du Village ».

**FETE DE LA MUSIQUE**

La date retenue serait le **dimanche 24 juin 2012**.

**Elections** : dates à noter pour réserver les week-ends dimanche 22 avril puis 6 mai pour les élections présidentielles et les 10 et 17 juin pour les élections législatives.

**ECLAIRAGE PUBLIC**

De donner son accord à la réalisation des travaux suivants :

1/ le déplacement d'un candélabre. Montant : 1 070,42 € TTC. Cette somme sera prise en charge par le demandeur.

2/ la pose d'un éclairage public sur le parking mairie. Montant = 1 511,68 € H.T

3/ la réparation de l'éclairage public des Plattières. Montant = 600 € H.T